

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 juillet 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
07-227 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

À 20 heures 5 minutes, Monsieur le conseiller André Lacombe informe les membres du conseil qu'il ne se sent pas bien, se lève et quitte la salle du conseil municipal.

Rés. 2011
07-228 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin et la séance ajournée du 13 juin 2011.
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. CSN/dépôt d'un grief.
8. Engagement d'une agence de sécurité.
9. Demande de dérogation mineure :
 - A) Pour le 741 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle.
 - B) Pour le 50 chemin des Merisiers Sainte-Thècle.
 - C) Pour le 120, 8^{ième} Avenue Lac-Croche-Nord Sainte-Thècle.
 - D) Pour le 2300 Chemin Saint-Michel Nord Sainte-Thècle.
10. Entente de service avec le CSSS pour l'installation d'un Centre

d'hébergement.

11. Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Maurice.
 - A) Demande de disposition de la salle Aubin gratuitement.
 - B) Invitation à participer au 2^{ème} atelier transfert d'expériences.
12.
 - A) Avis de motion pour adopter une politique pour l'utilisation du débarcadère du lac du Jésusite.
 - B) Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac pour l'aménagement du débarcadère du lac du Jésusite (Pacte rural).
13. L'Association Part-Égale Normandie Inc. /recommandation pour le Pavillon Desjardins.
14. Demande de commandite :
 - a) 10^{ème} édition Omnium Roland Bédard du Club de golf le St-Rémi.
15. Fonds pour les entreprises /Demande d'aide financière.
 - A) Alain Tremblay pour un bazar.
16. Résolution réduisant la durée de l'emprunt pour le règlement 268-2010.
17. Invitation de la Coopérative de solidarité de développement local de Montauban.
18. Acceptation de l'offre de la RGMRM pour l'annulation de frais pour fosses septiques.
19. Vélo route Sainte-Thècle vers Saint-Adelphe.
20. Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau.
21. Questions de l'assistance.
22. Affaires nouvelles :
 - A) Site de neige usée/autorisation du signataire pour présenter la demande au MDDEP.
 - B) Concierge de l'Hôtel de Ville.
23. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
07-229 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2011

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin et la séance ajournée du 13 juin 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en juin 2011

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Le MAMROT nous informe que notre rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 respecte toutes les exigences législatives et réglementaires concernant son équilibre.

Le MAMROT nous informe qu'un versement de 31 413.00 \$ sera déposé dans notre compte. Ce montant représente le paiement d'une compensation tenant lieu de taxes pour le Foyer et l'école.

Ministre de l'emploi et de la Solidarité sociale et Ministre responsable de la région de la Mauricie.

Il nous envoie un accusé de réception de notre copie de la résolution no 2010-05-153 dont l'objet était le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et que notre correspondance sera remise au conseiller politique, responsable de notre dossier auprès de la Ministre.

Ministre des ressources naturelles et de la Faune

Le MRNF nous envoie une affiche de sensibilisation afin de limiter la propagation d'espèces indésirables dans nos lacs et cours d'eau.

Le MRNF nous informe qu'ils ont mandaté Monsieur Yvan l'Heureux A.-G pour la rénovation cadastrale.

Ministre du Développement durable et l'Environnement et des Parcs du Québec

Le MDDEP nous envoie les résultats de l'analyse de l'eau de la plage au parc Optimiste. Les résultats démontrent que cette année encore nous avons une plage Coté A Excellente.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ avise les usagers que les travaux de reconstruction du pont situé sur le chemin du Lac-du-Jésuite seront réalisés du 17 juin au 9 septembre 2011. La nature des travaux entraînera la fermeture complète du pont. Les usagers devront emprunter un chemin de déviation. La circulation se fera en alternance, à l'aide de feux de circulation.

Agence de la Santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'ASSSMCQ nous signale que des cas de rougeole ont été signalés dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. De plus, ils nous demandent d'aviser les parents des enfants inscrits au camp de jour de notre municipalité.

Association Part-Égale Normandie Inc.

L'APEN nous envoie un certificat de mérite attestant que le Pavillon Desjardins a complété avec grand succès l'accessibilité des lieux publics.

Chambre de commerce de Mékinac

La Chambre de commerce de Mékinac nous envoie son rapport annuel pour l'année 2010-2011. De plus, ils nous mentionnent que pour une 2^{ième} année consécutive Monsieur Éric Duchesneau sera le président de la Chambre de Commerce ainsi que la liste des membres du C.A.

Carrefour Jeunesse-Emploi de Mékinac

Le Carrefour Jeunesse-Emploi nous mentionne qu'ils réintégreront leur bureau officiel suite à l'incendie qui a ravagé plusieurs bureaux. De plus, ils nous parlent des 28 jeunes subventionnés pour les emplois d'été.

Le Carrefour Jeunesse emploi nous envoie leur rapport annuel de l'année 2010-2011. Il parle des différents axes d'intervention du Carrefour Jeunesse-Emploi auprès de la clientèle de 16 à 35 ans provenant de la MRC de Mékinac.

Coopérative de solidarité Collecte Pro

L'organisation nous envoie son dépliant où elle parle du large éventail des services qu'elle est en mesure d'offrir à leur communauté.

Curriculum Vitae

Monsieur Michael Baril nous offre ses services pour les travaux d'été 2011.

École Masson

Les élèves de la Passe-partout de l'école Masson nous remercie de notre générosité lors de la journée du 8 juin dernier qui leur a permis de faire un beau voyage de fin d'année.

Environnement Québec

Environnement Québec nous envoie le certificat de la municipalité pour les projets de valorisation de MRF des biosolides municipaux (entreposage et épandage) sur les terres de la Ferme Boutheuc Inc.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM salue les amendements apportés par le MDDEP au projet de Loi #88 sur le financement de la collecte sélective dont l'adoption par l'assemblée nationale apparaît imminente. La FQM a entrepris de sensibiliser le MDDEP de sorte que le projet de loi que les municipalités toucheront une pleine compensation à compter de 2013. Cette modification permettra au milieu municipal québécois de toucher un montant supplémentaire d'environ 50 millions de dollars sur 5 ans par rapport à la première version du projet de Loi.

Femme de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient leur bulletin de liaison Autour d'Elles. Cet outil de communication est un lieu d'échange et d'engagement en condition féminine et en politique locale. C'est à travers ce petit journal qu'elles nous transmettent un peu de vie du centre de femmes. Également, une grande place est faite aux femmes d'ici leur permettant de partager leur vécu, de briser leur isolement et de reconnaître leurs forces.

Fondation de la Coopérative solidarité santé de Ste-Thècle

La Fondation nous envoie les états financiers au 31 décembre 2010 préparé par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c. comptable agréés.

Gazette officielle du Québec (Édition du 8 juin 2011)

Dans la Gazette du 8 juin 2011, il mentionne que le Ministre des ressources naturelles et de la faune et le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la faune, en date du 27 mai 2011, autorisent la municipalité de Sainte-Thècle à faire l'entretien et la réfection de chemins du domaine de l'État soit : un chemin d'une longueur approximative de 4,27 km, connu comme étant le chemin du Lac Bouton, un chemin d'une longueur approximative de 10,9 km connu comme étant le chemin Joseph-Saint-Amant, un chemin d'une longueur approximative de 1,1 km connu comme étant le chemin du Canton de le Jeune et un chemin d'une longueur approximative de 1,7 km connu comme étant le chemin du Lac-du-Missionnaire. Cette autorisation est assujettie aux conditions, restrictions ou particularités que le MRN et MDRN nous mentionne.

Les Marcheurs de la Vierge Marie

Les Marcheurs de la Vierge Marie nous remercie de notre appuie lors de la marche jusqu'au Sanctuaire du Cap.

MRC de Mékinac

L'action 7 du schéma de couverture de risque en incendie prévoit la révision du règlement de création de notre service d'incendie. De plus, il mentionne que le conseil doit prévoir le budget nécessaire à la formation et à l'entraînement du personnel ainsi que pour l'acquisition et l'entretien de l'équipement nécessaire à la réalisation de ces mandats.

Société d'Habitation du Québec

Le rapport d'approbation- budget 2011 de l'office municipale d'habitation de Sainte-Thècle.

Rés. 2011

07-230:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juin 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de juin 2011 (réf. résolution 2011-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour Juin 2011)		
- Vallée Alain	944.36	
- Lacombe André	485.96	
- Plamondon Tommy	485.96	
- Tessier Jacques	485.96	
- Beaudoin André	485.96	
- Cloutier Bertin	485.96	
- Trudel-Bédard Claudette	485.96	3 860.12
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 04-06-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Dumas Louise	377.47	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	208.32	
- Ricard Jacques	146.33	
- Prince Mélanie	262.36	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Vandal Mathieu	10.19	
- Lavoie Philippe	64.93	
- Lamarre Gilles	510.85	
- Dionne Danny	525.37	
- Genois Michel	431.09	
- Boutet Normand	394.29	
- Gonneville Gérald	467.36	
- Béland Ricard Maxime	250.72	
- Veillette Julie	656.09	6 579.99
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 11-06-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	867.59	
- Dumas Louise	377.47	
- Vallée Yves	554.19	
- Gonneville Gérald	247.43	

- Boutet France	208.32	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Béland Ricard Maxime	459.40	
- Boutet Normand	394.29	
- Vandal Mathieu	20.40	
- Prince Mélanie	270.76	
- Lavoie Philippe	19.98	
- Ricard Jacques	146.33	
- Veillette Julie	656.09	
- Dionne Danny	499.25	
- Genois Michel	437.76	
- Clément Vanessa	206.66	
- Delcourt Samuel	147.70	
- Vallée Laurence	80.79	
-Lamarre Gilles	510.85	7 234.86
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 18-06-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	593.74	
- Dumas Louise	377.47	
- Lavoie Philippe	29.97	
- Vallée Yves	554.19	
- Boutet France	208.32	
- Veillette Julie	656.09	
- Ricard Jacques	146.33	
- Boutet Normand	394.29	
- Prince Mélanie	262.36	
- Béland Ricard Maxime	422.02	
- Marchildon Alexe	147.62	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Genois Michel	431.09	
- Lamarre Gilles	510.85	
- Dionne Danny	473.13	6 337.07
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 25-06-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Dumas Louise	377.48	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	168.40	
- Magnan Sylvain	498.91	
- Boutet Normand	394.30	
- Vandal Mathieu	61.18	
- Genois Michel	395.48	
- Prince Mélanie	310.76	
- Béland Ricard Maxime	320.36	
- Veillette Julie	656.09	
- Dionne Danny	495.52	
- Bourassa Laurie	75.95	
- Ricard Jacques	146.33	
- Jacob Maude	142.70	
- Gauthier Jimmy	297.66	
- Delcourt Samuel	90.98	
- Clément Vanessa	152.53	
- Lamarre Gilles	510.85	6 871.21
0000. Caisse Populaire (Salaires des pompiers de juin 2011)		
- Beaudoin André (premier répondant) 1 call	20.00	
- Beaudoin André (pompier)	365.02	
- Carrier Lucien	80.17	
- Francoeur Yvan	180.65	
- Paquin Yves	41.38	
- Plamondon David	121.54	
- Delisle Steve	38.79	

- Magnan Stéphane	38.79	
- Dessureault Martin	38.79	
- Mongrain St-Laurent Yves (p.r) 1 call	20.00	
- Mongrain St-Laurent Yves (pompier)	122.23	
- Gavillet Martin	38.79	
- Dionne Danny	80.17	
- Marcotte Éric	82.75	
- Bacon Stéphane	121.54	
- Abel Frédéric	41.38	1 431.99
0000. Télus : Téléphone Pavillon St-Gabriel		137.08
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		113.22
0000. Télus : Téléphone bibliothèque		69.42
0000. Télus : téléphone caserne		69.35
0000. Télus : téléphone Hôtel de Ville		1 119.37
0000. Bell Mobilité : Cellulaire du maire et de l'inspecteur		96.59
0000. Hydro-Québec : Garage Municipal		303.51
0000. Hydro-Québec : Caserne		1 169.42
0000. Hydro-Québec : Électricité Promenade Lacordaire		81.48
0000. Hydro-Québec : Électricité Entrepôt Lacordaire		306.59
0000. Hydro-Québec : Électricité Parc St-Jean		1 928.21
0000. Hydro-Québec : Pompes égouts Magnan		874.25
0000. Hydro-Québec : Électricité Assais. des eaux Magnan		2 165.11
0000. Hydro-Québec : Geai Bleu		110.15
0000. Hydro-Québec : Électricité pompes égout St-Pierre n.		1 403.40
0000. Hydro-Québec : Chauffage h. de ville		1 952.01
0000. Hydro-Québec : Électricité h. de ville		2 928.88
0000. Hydro-Québec : Éclairage de rues		2 099.23
0000. Revenu Québec : DAS provinciales pour mai 2011		10 799.48
0000. Revenu Canada : DAS fédérales régulières mai 2011		1 741.26
0000. Revenu Canada : DAS fédérale tx réduit mai 2011		2 355.77
0000. Kubota : location tracteur		669.05
0000. Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur MAI		258.89
4391 Bibliothèque : compensation salariale		650.00
4392 Ministère des finances : 1 ^{er} versement service police		73 149.00
4393 Pitney Works : Timbreuse		569.62
4394 Béton Crête : Béton pour Parc St-Jean		1 753.31
4395 CSN : Cotisations syndicales Mai 2011		573.15
4396 O.M.H. : participation pour 2011		3 312.00
4397 Remb. petite caisse : vaccin Normand B, bloc remblai		59.32
4398 Remb. petite caisse : Achat matériel pour PAL		66.68
4399 Location gymnase pour Gymnastique		56.95
4400 Fondation cancer : aide financière		250.00
0000 Caisse Populaire de Sainte-Thècle		
- Frais d'intérêt emprunt, Caserne # 08	801.03	
- Dépôt REER mai 2011	3 387.90	
-Remb. de prêts #2, CLE	2 105.70	
- Frais d'int. emprunt tempo. PRECO St-Gabriel, #7	2 701.49	
- Frais d'int. emprunt tempo. PRECO Villeneuve, #12	3 038.56	
- Frais d'intérêt emprunt, aqueduc St-Pierre sud #10	171.20	
- Frais d'intérêt emprunt, rue Charles-Audy #11	1 868.08	
- Frais d'intérêts marge de crédit	32.86	
- Frais de relevé juin 2011	5.00	14 1011.82
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES JUIN 2011		<u>159 618.81</u>

AUTRES DÉPENSES

4401 Acier GM : Tuyau réservoir eau potable	1 466.60
4402 Alarmes Mauriciennes : bâtiment des eaux usées	218.74
4403 Béton Crête : parc St-Jean	451.14
4404 Boivin et Gauvin : tuyaux incendie + raccords	1 853.33

4405	Canadien National : Signaux avec et sans barrières	1 079.55
4406	C. Jeunesse Emploi : formation, RCR animateurs PAL	320.00
4407	Centre d'entretien du camion : pads camion vidange	68.36
4408	Centre Unimat : décapant pour fontaine lac	75.05
4409	Centre de gestion équip. roulant : location	2 184.38
4410	Chemaction : Pièces diverses, soude caustique,	2 083.69
4411	Clôtures Mauriciennes : parc St-Jean + St-Gabriel	8 236.39
4412	Comptoir d'escompte Moreau : Fourniture PAL	111.40
4413	Const. Pavages Continental : pavage rue Villeneuve	26 110.43
4414	Cooke serrurier : clés Pavillon Desjardins	79.75
4415	Coop Univert : Semence Parc + Rue Villeneuve	829.16
4416	Dicom : cueillette pièces aqueduc	18.93
4417	Diffusion Strato : licences chiens 2011	446.03
4418	Dontigny Réjean : foulage, entrée égout	256.33
4419	Dufort Lavigne : équip. médical pour Coop santé	1 013.87
4420	Daniel Durocher : Électricité parc St-Jean	20 422.18
4422	Entrep. Roger Bacon : Essence ch. #4421 annulé	3 136.84
4423	Entrep.Crêtes : poussière de pierre, écocentre, parc	2 162.23
4424	Fontaines Diamant : réparation fontaine sur le lac	4 179.91
4425	Formation Conseil Mauricie : pompier 1	1 247.90
4426	G.A. Automobile : savon mains parc	152.66
4427	Garage Claude Lamarre : pneus tondeuse	9.11
4428	Georges Paquin: St-Gabriel, Villeneuve, garage, parc..	23 660.30
4429	Gestion Jocelyn Trépanier : Balai mécanique	854.44
4430	Groupe CLR : système communication	607.34
4431	Groupe Ultima : assur. Avenant #5 automobile	228.00
4432	Marcel Guimond : service niveleuse, chlorure	8 259.56
4433	Intégrair : entretien préventif	290.51
4434	JM Sports : scie à béton, couteau tondeuse	1 194.13
4435	Laboratoire Environex : Analyse de l'eau	277.69
4436	Lafrance et Trudel : pièces fontaine sur le lac	41.92
4437	Lamarre Gilles : Remb. kms pour utilisation camion	279.20
4438	M.R.C : vidanges boues, entente inspecteur, enfouiss.	17 032.56
4439	Mach. lourdes St-Arnault : Niveleuse + concassé	5 021.25
4440	Marché Bonichoix : produits nettoyant h. ville	32.34
4441	Meubles Jacob : Meuble pour syst. Son Parc St-Jean	250.00
4442	Microgest informatique : Soutien technique	119.63
4443	Nouvelliste : cahier spécial MRC	323.55
4444	Paillé Louis : frais congrès + réunion syndicale	102.85
4445	Chèque annulé	
4446	Pierre Naud : Pièces Parc St-Jean, voirie, fontaine	2 117.20
4447	Pomplo : soude caustique, retours contenants	582.23
4448	Porte garage L.G. : émetteur porte garage parc St-Jean	64.94
4449	Proplus : Divers produits d'hygiène	1 179.69
4450	Quincaillerie Lafrance : ampoules,	605.91
4451	Réal Huot : pièce pour aqueduc	93.42
4452	SBM Dijitec : photocopies + brochures	121.93
4453	Claudette Trudel Bédard : Frais de représ. et repas	74.40
4454	Ultramar Ltée : Essence camion ordures	309.00
4455	Vallée Alain : frais de déplacement	76.00
SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES JUIN 2011		142 013.95
TOTAL DES DÉPENSES JUIN 2011		301 632.76

Rés. 2011
07-231 :

Approbation des comptes

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin 2011 au montant de 301 632.76 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 mai 2011 est remis aux membres du conseil.

Questions de l'assistance :

Alain Vallée, maire, explique aux gens présents que les moniteurs du parc pourront se servir du premier étage du Pavillon Desjardins à certaines conditions.

Plusieurs parents d'enfants fréquentant le service d'animation du parc Saint-Jean-Optimiste déploreraient le fait que leurs enfants disposaient seulement du petit local du sous-sol du Pavillon Desjardins.

Julie Béland demande que les toilettes du parc Saint-Jean-Optimiste soient bien entretenues.

Julie Bertrand demande ce que le conseil va faire concernant sa demande d'installation de filet pour protéger sa propriété située sur le terrain voisin du baseball; car des balles se retrouvent souvent sur son terrain et pourraient blesser un de ses enfants.

Jacques Vermette demande d'installer des panneaux interdisant la baignade au débarcadère du parc Saint-Jean-Optimiste.

Rés. 2011 07-232 :

CSN/dépôt d'un grief

CONSIDÉRANT que le grief déposé par le syndicat concernant l'installation de clôture par un sous-traitant au Parc Saint-Jean-Optimiste et au Centre de Loisirs Éric Bédard ;

CONSIDÉRANT que toutes les personnes salariées saisonnières à temps plein travaillaient pour la municipalité durant l'installation de ces clôtures;

CONSIDÉRANT qu'il était urgent de faire installer ces clôtures pour la sécurité de nos équipements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne fait pas foi à ce grief.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011 07-233 :

Engagement d'une agence de sécurité

CONSIDÉRANT que les équipements de la municipalité sont souvent vandalisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage l'agence de Sécurité de Francheville Inc. pour les horaires suivants :

- 4 Agents de sécurité au taux horaire de 20.56\$ l'heure pour faire la surveillance lors du Festival Champêtre soit le samedi 9 juillet 2011 au parc Saint-Jean-Optimiste.
- 1 agent de sécurité avec véhicule au taux horaire de 23.13 \$ l'heure plus 0.55\$ du kilomètre pour faire la patrouille dans les rues afin de surveiller les équipements et les bâtisses de la Municipalité

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-234 :

Demande de dérogation mineure pour le 741 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Rosanne Béland visant à abaisser la largeur de la ligne avant à 17.02 mètres au lieu de 30 mètres en façade et de diminuer la superficie minimale à 847.3 mètres carrés au lieu de 900 mètres carrés tel que stipuler dans le règlement de lotissement ;

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme recommande d'autoriser les demandes de dérogations mineures de Rosanne Béland;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les dérogations mineures suivantes à Rosanne Béland pour le 741, rue Saint-Jacques soient :

- une dérogation de 12.8 mètres en façade par conséquent son terrain aura une largeur en façade de 17.02 mètres au lieu de 30 mètres tel que demandé dans le règlement de lotissement 9-90.
- une dérogation de 52.7 mètres carrés en superficie par conséquent son terrain aura une superficie de 847.3 mètres carrés au lieu de 900 mètres carrés tel que demandé dans le règlement de lotissement 9-90.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-235 :

Demande de dérogation mineure pour le 50 chemin des Merisiers Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Yves Dumas visant à augmenter la superficie totale de l'ensemble des bâtiments complémentaires à 111.85 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés tel que prescrit dans le règlement zonage ;

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme recommande d'autoriser cette demande de dérogation mineure de Yves Dumas ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante à Yves Dumas pour le 50, chemin des Merisiers soit :

- une dérogation de 36.85 mètres carrés pour l'ensemble des bâtiments complémentaires par conséquent la superficie des bâtiments complémentaires pourra avoir une superficie de 111.85 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés tel que demandé dans le règlement de zonage 8-90 et ce, à la condition de respecter le 4.26 mètres de ligne du terrain voisin et de respecter le 10 mètres de la ligne des hautes eaux du lac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-236 :

Demande de dérogation mineure pour le 120, 8^{ème} Avenue Lac-Croche Nord Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Dominique Paillé et David Germain visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal en fermant une galerie du côté gauche situé à 6.53 mètres de la ligne des hautes eaux au lieu de 6.80 mètres sous droit d'implantation ;

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme recommande d'autoriser la demande de dérogation mineure de Dominique Paillé et David Germain ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante à Dominique Paillé et David Germain pour le 120, 8^{ème} avenue Lac Croche Nord soit :

- Une dérogation de 0.27 mètre par rapport au droit déjà existant de la ligne des hautes eaux pour l'agrandissement d'un bâtiment principale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-237 :

Demande de dérogation mineure pour le 2300 chemin Saint-Michel Nord Sainte-Thècle.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Julie Veillette visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal jusqu'à 1.01 mètre de la ligne latérale gauche en annexant le garage déjà en place à 0.71 mètre de la ligne latérale gauche par droit acquis d'implantation au lieu de 2 mètres tel que prescrit par le règlement de zonage 8-90;

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme recommande d'autoriser la demande de dérogation mineure de Julie Veillette ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante à Julie Veillette pour le 2300, chemin Saint-Michel Nord soit :

- Une dérogation de 0.99 mètre par rapport à la ligne latérale gauche pour l'agrandissement d'un bâtiment principal et ce à la condition que la toiture soit construite de façon à écouler les eaux, les neiges et les glaces tombent sur le fonds du propriétaire, de ne mettre aucune fenêtre du côté latérale gauche du bâtiment et de respecter la marge de recul avant actuel de 1.12 mètres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-238 :

Entente de service avec le CSSS pour l'installation d'un Centre d'hébergement.

CONSIDÉRANT que le CSSS Vallée-de-la-Batiscan désire conclure une entente de service avec la Municipalité pour l'installation d'un Centre d'hébergement;

CONSIDÉRANT que le CSSS Vallée-de-la-Batiscan aimerait disposer de l'Hôtel de Ville pour la relocalisation temporaire de leurs résidents accompagnés du personnel, en cas de sinistre majeur à leur Centre d'hébergement de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, directeur général, à signer au nom de la municipalité l'entente de service avec le CSSS Vallée-de-la-Batiscan pour l'installation d'un centre d'hébergement temporaire à l'Hôtel de Ville, en cas de sinistre majeur à leur établissement de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-239 :

Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie/demande de disposition de la salle Aubin gratuitement pour atelier transfert d'expériences.

CONSIDÉRANT que la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie souhaite tenir la deuxième édition de son atelier de transfert et de partage d'expériences à Sainte-Thècle à l'automne ;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie aimerait disposer de la salle Aubin gratuitement pour cette activité ;

CONSIDÉRANT que notre municipalité fait partie des municipalités dévitalisées de la MRC de Mékinac ;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie invite des membres du conseil municipal à participer à cet atelier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement la salle Aubin le 25 octobre 2011 pour l'atelier de transfert et de partage d'expériences qui sera donné par la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un projet de règlement visant à adopter une politique d'utilisation du débarcadère du lac du Jésusite.

Rés. 2011
07-240 :

Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac pour l'aménagement du débarcadère du lac du Jésusite (Pacte rural)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle acquière un terrain sur le bord du lac du Jésusite afin d'aménager un débarcadère public sur ce lac ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle devra investir environ 40 000 \$ pour aménager ce débarcadère public ainsi qu'un stationnement ;

CONSIDÉRANT que ce débarcadère servira autant aux villégiateurs, aux pêcheurs et aux touristes provenant de la municipalité, de la région et même de la province ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 20 000 \$ à la MRC de Mékinac dans le cadre du programme du Pacte Rural, volet régional, pour l'aménagement d'un débarcadère public et un stationnement au lac du Jésusite à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
07-241 :

L'Association Part-Égale Normandie Inc./recommandation pour le Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que l'Association Part-Égale Normandie Inc. a évalué le Pavillon Desjardins selon des critères de l'Office des personnes handicapées du Québec ;

CONSIDÉRANT que l'Association Part-Égale Normandie Inc. souligne les efforts que nous avons mis de l'avant pour faciliter l'accès à tous de ce pavillon ;

CONSIDÉRANT que l'Association Part-Égale Normandie Inc. suggère deux recommandations à apporter au Pavillon Desjardins ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'inspecteur municipal d'effectuer les travaux suggérés par l'Association Part-Égale Normandie Inc. au Pavillon Desjardins soit :

- L'affichage du symbole d'accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant

sur la porte de la toilette et une barre d'appui fixée au mur près de la cuvette, de la seconde toilette.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-242 :

Demande de participation à la 10^{ème} édition Omnium Roland Bédard du Club de golf le St-Rémi

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme André Beaudoin, conseiller, pour représenter la municipalité à cette activité du Club de golf le St-Rémi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-243 :

Demande d'aide financière de Alain Tremblay pour un bazar

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par Alain Tremblay pour l'ouverture d'un nouveau bazar au 810 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que le conseil peut aider financièrement les commerces ou entreprises conformément à la loi sur les compétences municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 1 000 \$ à Alain Tremblay pour l'ouverture d'un bazar dans sa propriété.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

07-244 :

Modification du règlement 268-2010 concernant la durée de l'emprunt

CONSIDÉRANT que le règlement 268-2010 prévoyait que l'emprunt serait remboursé sur une période de 20 ans ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec dans le cadre du programme PRECO remboursera son aide financière à la municipalité sur une période de 10 ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire rembourser sa partie de l'emprunt du règlement 268-2010 sur une période de 10 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie l'article 4 du règlement 268-2010 comme suit :

Article 4 : Emprunt :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 066 000 \$ sur une période de 10 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Invitation de la Coopérative de solidarité de développement local de Montauban

Les membres du conseil sont invités à l'inauguration officielle d'une section du Sentier national à Notre-Dame-de-Montauban, dimanche le 24 juillet 2011 à 11h.

Rés. 2011
07-245 :

Acceptation de l'offre de la RGMRM pour l'annulation de frais pour fosses septiques

CONSIDÉRANT la rencontre du 8 juin 2011 avec un directeur de la RGMRM concernant notre demande d'annulation de frais reliés à la vidange de fosses septiques ;

CONSIDÉRANT l'entente survenue avec la RGMRM pour l'annulation de frais reliés à la vidange de fosses septiques de certains propriétaires de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'entente conclue avec la RGMRM pour l'annulation de frais reliés à la vidange de fosses septiques pour les propriétaires suivants :

Monique Marceau, Michel Trottier et Robert Fugère, la régie créditera un montant de 270 \$ chacun pour accès restreint.

Pierre Bilodeau et Michel Demers, la régie créditera un montant de 90 \$ chacun pour déplacement inutile.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
07-246 :

Vélo route Sainte-Thècle vers Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a un intérêt à ce que le sentier vélo passe par notre localité pour rejoindre Des Chenaux ;

CONSIDÉRANT que ce sentier vélo joindra Sainte-Thècle à Saint-Stanislas en passant par Saint-Adelphe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle officialise l'ajout du tronçon au réseau cyclable entre Sainte-Thècle et Saint-Adelphe par la route 352.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau

Nous attendons toujours l'avis de notre avocat concernant ce projet de règlement.

Questions de l'assistance :

Sandra Paquin parle du Festival Champêtre et du gazon de l'ancienne Auberge le Château.

Robert Poisson demande pourquoi le montant de l'aide aux entreprises qu'il recevra est seulement de 250.00 \$.

Robert Guindon demande pourquoi la barrière du débarcadère du lac Croche est toujours ouverte et demande de faire imprimer des napperons à distribuer dans les restaurants concernant les bonnes pratiques d'utilisation des lacs de notre municipalité.

Caroline Lesieur demande s'il y a de l'aide financière de la part de la municipalité pour l'achat d'un commerce à Sainte-Thècle.

Céline Bergeron et Patrick Leblanc posent des questions au sujet de l'aide financière accordée à certains commerces.

Marcel Bacon remercie le conseil pour la mise à jour du site internet et pose une question concernant la reconstruction du pont au lac Traverse.

Michel Rheault demande s'il y a un règlement interdisant les gens de se baigner au débarcadère du lac Croche. Il demande aussi s'il y a un règlement concernant les maisons délabrées dans la municipalité.

Stéphane Bacon et Manuella Perron pose des questions au sujet de l'engagement d'une agence de sécurité à Sainte-Thècle.

France Déry pose une question concernant l'aménagement d'un parc de planche à roulette.

Rés. 2011
07-247 :

Site de neige usée autorisation du signataire pour présenter la demande au MDDEP.

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la firme Pluritec à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle, une demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation requis auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'implantation d'un lieu d'élimination des neiges usées sur la rue Magnan à Sainte-Thècle

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
07-248 :

Louise Dumas, concierge/horaire de travail

CONSIDÉRANT que depuis le mois de janvier 2011, Louise Dumas, concierge, travaille seulement 32.20 heures par semaine en raison de son état de santé soit 5 périodes de 4 heures en avant-midi et 3 périodes de 3.4 heures en soirée;

CONSIDÉRANT que Louise Dumas a le poste de concierge et l'horaire de travail pour ce poste est de 39 heures par semaine;

CONSIDÉRANT que pour les 2 périodes de 3.4 heures en soirée, la municipalité doit engagé un autre employé pour effectuer le travail au Centre Local d'Emploi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle informe Louise Dumas qu'à compter de ce jour elle doit respecter l'horaire du poste de concierge prévu dans la convention collective soit 39 heures par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
07-249 :

Levée de la séance

À 21 heures, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier